



# L'INFO

Semaine 8

du 22 au 28/02/2021

## Édito (ou point fort de la semaine) :

Le 23 février le journal LIBERATION révélait qu'un *fichier contenant les informations de 500 000 patients a fuité sur Internet et fait la une des médias ces derniers jours. Ce fichier comporte 491 840 lignes. Et à chaque ligne, jusqu'à 60 informations différentes sur une même personne : numéro de Sécurité sociale, date de naissance, groupe sanguin, adresse, numéro de téléphone portable, médecin prescripteur, etc et même e-mail, mot de passe et données de santé.*

Ce fichier, dans lequel 478 882 personnes sont identifiées par leurs noms de famille, est majoritairement constitué de résultats provenant de laboratoires de biologie médicale dans le Morbihan, l'Eure, le Loiret, les Côtes-d'Armor et le Loir-et-Cher. Les données sont datées de 2015 à 2020, avec une large partie de 2018 et 2019. Plus inquiétant encore, d'après Damien Bancal, spécialiste de cybersécurité, ces quasi 500 000 profils médicaux ne constitueraient qu'un "extrait" d'un fichier plus large.

La presse nous apprend aussi que *le fichier n'était effectivement pas anonymisé et qu'il n'était nullement protégé par une couche de chiffrement ; des mesures pourtant fortement recommandées, et même obligatoires pour certaines informations de santé.*

La CNIL indique dans un communiqué de presse qu'elle procédait actuellement à des contrôles pour constater officiellement la mise à disposition du fichier.

*« Les constatations préliminaires semblent indiquer qu'il s'agit effectivement d'une violation de données d'une ampleur et d'une gravité particulièrement importante, et laissent à penser que les données proviendraient de laboratoires d'analyse médicale. »* explique la commission. *Si ces éléments devaient être confirmés, il incombe aux organismes concernés qui ne l'auraient pas déjà fait, de procéder à une notification auprès de la CNIL, dans les 72 heures suivant le moment où ils en ont pris connaissance.*»

La CNIL rappelle les obligations des entreprises concernées, surtout quand la fuite de données est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et les libertés : *« Les organismes responsables ont l'obligation d'informer individuellement les personnes concernées du fait que leurs données ont été compromises et publiées en ligne.*

Certes le risque zéro n'existe pas et des intrusions malveillantes dans un dispositif informatique sont toujours possibles mais notifier les fuites à la CNIL et en informer les victimes ne suffit pas. En qualité de client potentiel d'un quelconque cabinet médical ou laboratoire d'analyses je m'étonne que l'acquisition ou la location de logiciels n'offrant pas toutes les garanties d'anonymisation et de chiffrement puissent faire l'objet d'offres commerciales en leur direction et que ces offres puissent être retenues.

R. VACHON

## **Sommaire :**

- L'écho des comités :** **Pages 3 et 4**
- Autres infos locales :** **Page 5**
- Dossiers :** **Pages 5 à 7**
  - 
  - 
  -
- Culture et santé :** **Page 8**

## L'écho des comités :

### AUCH 32

Description d'une lutte syndicale exemplaire qui a su mobiliser largement et obtenir gain de cause dans l'équipement en imagerie médicale d'un hôpital public.

[L'article de Médiapart](#)

### BRIOUDE 47

Le Comité de Vigilance de l'Hôpital Public de Brioude voit dans la révision du Schéma Régional de Santé (SRS) concernant les équipements matériels lourds la possibilité pour le Centre Hospitalier de Brioude de se doter d'une IRM qui viendrait compléter l'offre en imagerie médicale après l'installation du scanner.

[Le communiqué du comité](#)

### DOLE 39

Malgré un projet de construction d'un nouveau bloc opératoire, d'un montant de 12 millions d'euros l'ARS entend limiter l'activité du service à la chirurgie ambulatoire.

Le comité s'adresse au ministre.

## Comment l'ARS (Agence Régionale de Santé) prévoit de liquider une partie de la chirurgie

MENTION INSEREE AU RAA

Par application des dispositions de l'article L. 6122-10 du code de la santé publique, l'autorisation accordée au **CH Louis Pasteur** (FINESS EJ : 390780609) dont le siège est situé avenue Léon Jouhaux 39100 Dole, pour l'activité de **chirurgie** sur le site du **CH Louis Pasteur** (N° FINESS ET : 390000222), selon les formes suivantes :

- Chirurgie ambulatoire ;

Est tacitement renouvelée à compter du **22 décembre 2018** pour une durée de sept ans, soit jusqu'au 21 octobre 2025.

[La lettre](#)

### DOURDAN 91

**Le comité de défense de l'hôpital de Dourdan s'oppose au transfert du service de pédiatrie lance une pétition**

[La pétition](#)

### THOUARS 79

**Un an après le meurtre d'Elodie, le cri du cœur des anciens soignants en psychiatries**

[L'article](#)

## Autres infos locales :

### CHATEAUROUX – LE BLANC 36

**Chirurgie : Conséquence des insuffisances d'effectif, les fermetures temporaires de lits ne passent pas.**

[L'article de France Bleu](#)

### TOURS 37

**Le pôle Psychiatrie, en souffrance depuis des années, réclame des moyens et des effectifs supplémentaires.**

[Article de France Bleu - 18 02 2021](#)

[Article de La Rotative - 17 02 2021](#)

## Dossier :

### Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes

**L'intervention du ministre de la santé devant le Sénat le 17 février fait réagir les sages-femmes qui ne tolèrent plus ces écarts de langage dont usent certains pour dénigrer et dévaloriser leur profession.**

[Le communiqué](#)

## Le 8 Mars Journée internationale pour les droits des femmes

**Le collectif analyse des difficultés d'accès aux soins qui pénalisent plus spécialement les femmes, exprime leurs attentes.**

[L'appel](#)

Rassemblement festif et politique à l'appel du Collectif « On arrête toutes »

**Dimanche 7 mars 2021 Place de la République à Paris de 13h à 17h**

Le 8 mars 2021, lundi « Grève féministe »

**Manifestation départ de Port Royal Paris à 12h**

## SAINT-CLAUDE

Les membres du Comité ont souhaité affirmer leurs ambitions de lutter contre les inégalités qui touchent les femmes et ainsi s'associer à l'appel

[L'affiche et l'appel du comité](#)

## Vaccins contre le COVID

**Le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB) et la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies de l'UNESCO (COMEST) lancent un appel en faveur de l'équité et de la solidarité mondiales en matière de vaccins. (Extrait)**

3.Coût, production et distribution : les vaccins en tant que «bien commun mondial»

La disponibilité des vaccins pour tous, dans tous les pays, est une question éthique essentielle. La nécessité de faire en sorte que tous les individus aient accès à des vaccins abordables revêt une importance primordiale sur le plan éthique. Il existe un risque que les pays les plus développés puissent acheter la production encore naissante de vaccins au détriment des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI). Le CIB et la COMEST soutiennent l'initiative COVAX (OMS, Gavi, CEPI) pour éviter ce risque. Un soutien financier accru est nécessaire pour permettre à l'initiative COVAX de répondre aux besoins des PRITI

[Le texte complet de l'appel](#)

## **OXAM France combat le nationalisme vaccinal**

[La vidéo](#)

**Et encore le COVID**

**Parce que le nombre de lits de réanimation et les moyens humains des hôpitaux publics n'ont pas évolué positivement depuis le début de la pandémie la communication COVID reste anxiogène. Pourtant la progression régulière des nombres de personnes vaccinées et de personnes contaminées et guéries devrait logiquement « réduire le terrain de jeu du coronavirus » et inciter à l'optimisme**

**Mise en place d'un confinement à DUNKERQUE**

[L'article](#)

**Situation préoccupante dans les Alpes Maritimes où le taux d'incidence atteint 600 pour 100 000 habitants et où les hôpitaux arrivent à saturation.**

[L'article](#)

**Même tension en région parisienne**

[L'article](#)

## Culture et santé :

[https://www.youtube.com/watch?v=pLV61J\\_sM04](https://www.youtube.com/watch?v=pLV61J_sM04)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



**COORDINATION NATIONALE**  
**des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
*(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)*

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : **09 67 04 55 15**

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

Présidente : Michèle LEFLON [michele.leflon@orange.fr](mailto:michele.leflon@orange.fr)

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr)

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02